

Garde d enfant de 11 ans et demi

Par hugre, le 29/11/2015 à 15:58

Bonjour,

Divorcé depuis 6 ans, nous avions opté pour la garde alterné en métropole. Ayant déménager aux antilles pour le travail, nous sommes passés devant le juge. La residence est donc chez mon ex femme (en métroploe) et notre fils vient me rejoindre à chaque vacances.

Lors du jugement de septembre 2015, la juge n'a pas souhaité entendre mon fils malgré une demande écrite de sa part.

Il souhaite venir vivre avec moi pour la rentrée prochaine, sachant qu'il aura 11 ans et demi à ce moment là. Sa maman refuse.

Comment faire et quelles sont les chances pour que la JAF prenne une decision en tenant compte des envies de mon fils ?

Merci pour vos réponses et expériences.